

Handicap et santé

L'accès à la santé de toute la population est évidemment un enjeu majeur de développement durable. D'autant plus important à Aulnay, qu'une partie des habitants semble rencontrer des difficultés à faire valoir leurs droits et se trouve par là même éloignée des systèmes de santé. La Ville se trouve donc devant un double enjeu : maintenir une offre médicale satisfaisante, tout en informant et en sensibilisant les populations les plus défavorisées. Il en est de même, pour les personnes handicapées : la volonté clairement affichée par la Ville de permettre à chacun de s'épanouir dans un cadre satisfaisant suppose de combiner les actions facilitant l'accessibilité de la Ville et des actions de sensibilisation, afin de changer le regard sur le handicap.

1. Des disparités dans l'accès à la santé

L'offre de soins est globalement bonne à Aulnay-sous-Bois mais inégalement répartie sur la ville. Pour faciliter l'accès de tous à la santé, la Ville a mis en place plusieurs initiatives à destination des populations les plus éloignées des systèmes de soin traditionnels.

Une offre de santé globalement satisfaisante malgré quelques faiblesses

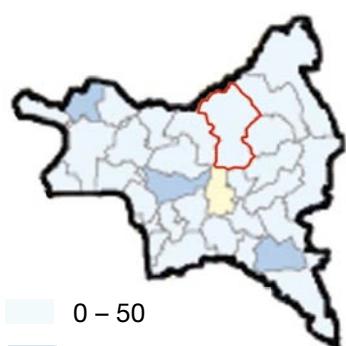
Aulnay-sous-Bois dispose d'une offre de santé globalement satisfaisante, avec, selon les statistiques de la Ville, 6,4 % des professionnels de santé du département, pour 5,5 % de sa population.

La densité des médecins libéraux sur le territoire est comparable à celle du reste du département (carte ci-dessous). Cependant, certaines professions sont sous-représentées : la ville manque notamment de gynécologues, de psychomotriciens, d'orthophonistes, de dermatologues, de pédiatres et d'infirmiers libéraux.

Le faible nombre d'infirmiers susceptibles de pratiquer des soins à domicile est particulièrement problématique dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation du nombre de personnes dépendantes (Fiche Personnes âgées).



DENSITE DE MEDECINS POUR 100 000 HAB EN SEINE SAINT DENIS



0 - 50

51 - 100

101 - 150

Source : ORS, La santé des Franciliens, 2009.

Handicap et santé

Un risque d'affaiblissement de l'offre médicale

Le nombre de professionnels de santé décroît toutefois depuis plusieurs années à Aulnay-sous-Bois : entre 2000 et 2008, la ville a perdu 13 praticiens soit une diminution de 0,8 % par an, dont une majorité de médecins spécialistes.

Cette tendance ne semble pas prête à s'inverser. Selon le rapport de l'association RIR, le nombre de médecins d'Île-de-France devrait diminuer de 23 % des médecins d'ici à 2025. Principale cause : les départs à la retraite non remplacés. Or l'âge moyen des médecins aulnaysiens était de 53 ans en 2008 (51 ans en Seine-Saint-Denis).

Une offre de soin inégalement répartie

L'offre médicale est structurée autour de deux grands pôles de santé : le centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger (situé sur le territoire de Villepinte) et l'Hôpital Privé de l'Est Parisien (clinique) .

Le Centre Municipal d'Education pour la Santé (CMES) de la rue Coullemont, et les 5 autres centres de santé municipaux regroupent 5% des médecins installés en ville et près de 10% des dentistes soit près de 10 % de l'offre de soin aulnaysienne.

Les professionnels de santé libéraux exercent surtout dans le Sud de la ville. La densité de médecins généralistes est 4 fois plus importante au Sud qu'au Nord (respectivement 15,3 et 3,7 médecins pour 10 000 habitants). Cette différence est encore plus criante pour les spécialistes : 1 seul cardiologue et 1 seul radiologue pour l'ensemble des quartiers Nord. De même, la densité de chirurgiens-dentistes est plus de 6 fois supérieure au Sud (10,8 dentistes pour 10 000 habitants au Sud, 1,6 au Nord).

L'implantation des centres de santé municipaux ne compense que partiellement cette inégale répartition : la majorité d'entre eux (dont le CMES) se trouve au Sud de la ville, à l'exception notable des deux centres dentaires du Nord.

La ville compte également plusieurs centres spécialisés afin d'apporter une offre de santé à des publics spécifiques : un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) reçoit les patients qui ont un problème, notamment, avec l'alcool ; un centre médico-sportif (CMES) intervient dans la prévention et le suivi des sportifs ; 3 centres de planning familial et 6 centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) répondent aux besoins des plus jeunes et leur famille. Enfin, un Centre de Liaison et d'Information sur les Conduites Addictives

Handicap et santé

(CLICA) complète ce dispositif en répondant aux questions des consommateurs ou de leur entourage.

L'accès de tous à la Santé : une problématique majeure

Les conditions de vie ont bien évidemment un impact sur la santé. Une enquête menée par l'INSERM en 2005, s'intéressait aux conditions sanitaires des personnes vivant dans des ZUS franciliennes, notamment la Rose des Vents à Aulnay-sous-Bois.

Plusieurs facteurs ont été étudiés : conditions de logement, situation financière, impact du quartier sur le moral de ses habitants, rapport à la médecine en fonction du niveau d'études, etc.

De manière synthétique, 8,2 % des habitants de la Rose des Vents interrogés déclaraient avoir renoncé à des soins pour des raisons financières, près de la moitié des personnes ayant des dents à traiter n'avait pourtant pas consulté de dentiste, seules 52,7 % des femmes étaient suivies régulièrement par un gynécologue, 7,3 % des personnes déclaraient souffrir de dépression ou d'états dépressifs chroniques.

Pour lutter contre ces inégalités d'accès aux soins, la Ville a mis en place un Atelier Santé Ville. Le but de ce dispositif est de mettre en relation les professionnels de la santé pour offrir un service plus adapté aux populations les plus vulnérables.

Pour toucher un public le plus large possible, la Ville organise également des ateliers de prévention – santé gratuits où les habitants peuvent dialoguer avec des professionnels du secteur.

Ces actions sont évidemment essentielles, dans un domaine crucial.

Entre 1938 et 1975, le Comptoir des Minéraux et Matières Premières a exploité un atelier de broyage de minéraux, et notamment d'amiante. L'étude sanitaire conduite par la cellule interrégionale d'épidémiologie d'Île de France conclut que 11 cas de maladies peuvent être reliés, au moins partiellement, à cette activité. (Source : Ministère de la santé et des sports).

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

L'accès aux soins représente un enjeu fort pour tous les Aulnaysiens, à court terme comme à moyen terme, notamment pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer et pour les plus défavorisés. La santé est en effet le préalable à l'emploi, à l'éducation, etc.

Le manque de professionnels de santé sur le territoire est donc très préoccupant, plus particulièrement pour les infirmières à domicile,

Handicap et santé

les kinésithérapeutes, les pédiatres et les orthophonistes. Cette situation ne semble pas devoir s'améliorer : avec un moyenne d'âge de 54 ans, les médecins généralistes du territoire sont proches de prendre leur retraite.

Une communication efficace sur les droits et les prestations (certains habitants ne maîtrisent pas, ou mal, la langue française) et sur la présence de points d'accès aux droits est alors un point d'entrée pour une politique volontaire de lutte contre l'exclusion.

2. Une prise en compte progressive du handicap, au-delà de l'accessibilité

La ville favorise l'implantation de structures adaptées à différents types de handicap. On retrouve ainsi sur le territoire de la commune, 8 établissements pour adultes et 2 pour enfants en situation de handicap. Pour autant il reste encore beaucoup à faire, notamment pour l'accueil des publics en difficulté.

Un interlocuteur important : la Mission handicap

La Mission handicap existe depuis 1990. Elle emploie 24 personnes dont 21 auxiliaires d'intégration, qui interviennent auprès d'enfants en situation de handicap dans les structures de la petite enfance, les écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les centres de loisirs, pendant les vacances scolaires.

La Mission handicap coordonne toutes les actions en direction des personnes en situation de handicap. En 2008, 481 entretiens ont été conduits, dont 129 pour un premier accueil. En fonction des besoins, les personnes accueillies sont orientées vers différentes associations ou intègrent d'autres dispositifs municipaux.

La Mission Handicap anime également deux groupes de parole mensuels : le premier pour les personnes mal voyantes en collaboration avec l'association Rétina France et le deuxième avec les parents d'enfants en situation de handicap

Intégration des enfants handicapés en milieu ordinaire

Afin de mieux intégrer les enfants en situation de handicap en milieu ordinaire, la Ville met à disposition une équipe d'auxiliaires d'intégration qui accompagne l'enfant sur son lieu d'accueil (crèches, écoles, centres de loisirs).

Par ailleurs, il y a sur la commune six classes d'intervention scolaire (CLIS) en élémentaire et des Unités pédagogiques d'intégration

En 2010, la Ville a accueilli le premier Forum Départemental de l'Autisme, et s'est jointe à un réseau de réflexion et d'échange entre plusieurs municipalités et associations pour mieux comprendre et accompagner les personnes ayant des troubles autistiques.

La Ville s'engage également pour l'accès de tous à la culture et au sport. Un exemple d'action : l'opération « lire avec l'oreille » propose aux Aulnaysiens bénévoles d'enrichir la bibliothèque sonore de la ville en enregistrant eux même un livre sur CD. (Voir la fiche Culture et sports).

Handicap et santé

(UPI) en collège qui permettent aux élèves en situation de handicap de poursuivre leur parcours scolaire avec leurs camarades.

La Ville propose également, par le biais d'une convention tripartite avec l'Inspection Académique et le secteur de psychiatrie infanto juvénile de l'Hôpital Ballanger, un accompagnement plus important pour les élèves présentant des troubles psychiques. C'est également par le biais de cette convention que sont menées des journées de formation et de sensibilisation au handicap en direction des professionnels.

La ville compte depuis 1975, de nombreux établissements pour jeunes en situation d'handicap (IME, ESAT), mais il manque des structures d'accueil pour l'autisme et les dépendances.

Une commission communale pour la mise en accessibilité de la ville

La Mission handicap pilote également dans le cadre d'une commission d'accessibilité des groupes de travail sur l'aménagement de voirie ; la mise en accessibilité des bâtiments publics ; l'offre de logements adéquats ; l'accueil du public handicapé ; l'accessibilité des commerces et l'accès à la culture et aux loisirs.

Au sein de cette commission, des élus, des représentants d'associations compétentes et du personnel municipal ont l'occasion d'élaborer des politiques adaptées à tous les publics. Suite à leurs réflexions – et pour atteindre l'obligation légale de mise en accessibilité des équipements publics d'ici 2015 -, la Ville a adopté un programme de travaux pluriannuels pour mettre en accessibilité les bâtiments municipaux. D'ici à la fin de l'année 2010, 40 % à 45 % d'entre eux devraient être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Un travail est également mené sur les moyens de communication notamment en direction du public déficient sensoriel (personnes mal ou non voyantes, personnes sourdes ou malentendantes,...).

Enfin une même démarche de mise en accessibilité des bâtiments et menées en direction des commerces et des bailleurs de la ville.

Une mise en accessibilité progressive des chaussées

Dès 1975, l'abaissement des trottoirs a été pris en compte afin de faciliter les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite. La Ville poursuit cet effort, notamment pour développer l'accès aux transports en commun. Un itinéraire de 180 km a été dessiné en 2003 afin de relier les différents « pôles d'attraction » de la ville

Handicap et santé

(commerces, écoles, bureaux de postes, centres de santé....). En 2009, 87% de cet itinéraire (soit plus de 150 km) a été réaménagé pour le rendre accessible aux personnes atteintes de tout type de handicap : des bandes podotactiles et des feux rouges sonores ont été installés, des trottoirs ont été abaissés, des équipement urbains gênants ont été retirés....

Plusieurs équipements publics, telle que la gare RER B, font actuellement l'objet de travaux de mise en accessibilité.

Des transports spécifiques pour les personnes à mobilité réduite

Les bus circulant en ville s'équipent progressivement de dispositifs permettant aux personnes à mobilité réduite de les emprunter. Les bus du réseau TRA et la moitié de ceux du réseau CIF sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant. La Ville souhaite de plus rendre progressivement accessible l'intégralité de ses arrêts de bus (en 2008, 28 sur 230 l'étaient).

Par ailleurs en septembre 2010, la Ville a achevé l'étude de 120 des 160 arrêts situés sur voirie communale, afin de présenter un dossier de demande de subvention à la région.

Des actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis 2 ans, la Ville organise, un « handicafé » pendant la Semaine de l'Egalité. Lors de cette journée, des employeurs et des demandeurs d'emploi handicapés ont l'occasion de se rencontrer pour des entretiens d'embauches réalisés dans un cadre convivial.

Aulnay-sous-Bois travaille également en étroite collaboration avec Pôle emploi et CAP emploi et les personnes en recherche d'emploi sont accueillies par la MEIFE.

Changer le regard sur le handicap

Suite à une enquête réalisée dans le cadre de la commission communale, la Ville mène une réflexion sur des formations pour permettre aux agents municipaux de mieux accueillir les personnes handicapées au sein des différents services.

Des actions « grand public », pour changer le regard, sont également organisées tout au long de l'année et notamment lors du Forum des Associations ou durant la Semaine de l'Egalité. En 2009 par exemple, un repas a débuté dans le noir complet afin de permettre aux participants valides et handicapés de dialoguer sans *a priori*.

La Ville distribue gratuitement les télécommandes nécessaires à l'activation des feux sonores.

Il existe plusieurs systèmes de transport à la demande :

- La société AJ transport de personnes, basée à Aulnay-sous-Bois, propose une offre spécialement adaptée aux personnes âgées et handicapées pour un tarif très modique (1€ de l'heure).
- Le service départemental PAM 93 permet aux personnes reconnues handicapées à plus de 80% de bénéficier d'un service de transport à la demande au prix de 6€ dans les limites du département.

En 2008, la Ville et le CCAS ont déclaré 154 travailleurs handicapés, parmi leurs agents, soit un taux de 6%, conforme aux exigences légales (Source : bilan social 2008).

Handicap et santé

De même, la Maison de l'Environnement a accueilli des groupes déficients visuels et psychologiques lors de son exposition sensorielle « L'arbre aux essences » en 2008.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Les actions menées pour accueillir les enfants handicapés dans les écoles et les structures spécialisées sont très positives. Elles traduisent la volonté de la Ville de favoriser l'épanouissement de tous et contribuent à changer le regard sur le handicap, un premier pas vers le mieux-vivre ensemble.

Forces

- Deux établissements sanitaires importants.
- Une démarche volontaire pour favoriser l'accès de tous à la santé.
- Une mission Handicap qui pilote l'action de la ville dans ce domaine.

Faiblesses

- Une offre de soins inégalement répartie.
- Un manque de structures d'accueil spécifiques.

Opportunités

- La finalisation prochaine du diagnostic santé.

Menaces

- Un affaiblissement progressif de la démographie médicale.

Enjeux

- Approfondir la connaissance des publics handicapés par une étude des besoins.
- En matière de santé : développer une autre communication pour toucher les populations étrangères ou allophones.
- Favoriser le renforcement de l'offre de soins.